bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 400 exemplaires

N°76

4e trimestre 2016

P 202053 - Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Le coin des associations 1

Les conférences du Parc naturel de la Vallée de l'Attert 2

Distribution de plants de haie 3

En direct de la ferme : Le temps des ensilages ..... 4 & 5

Une station d'épuration flambant neuve à Thiaumont 6

Une station d'épuration ne digère pas tout ! 7

Observatoire du paysage 8

Pour nous contacter : 063/22 78 55

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Maison du Parc :
Voie de la Liberté, 107
6717 Attert
parcnaturel@attert.be
www.pnva.be

Retrouvez-nous sur facebook

Avec le soutien de :
Commune d'Attert
Wallonie
DGO 3

Rédaction & relecture : AIVE, Paul Depauw, Sylvie Hubert, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Le coin des associations • Le coin des associations • Le coin des associations

SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATTERT

Chaque jeudi et dimanche au départ de différents villages, marche d'environ 8 km (2 h)

www.attert-tourisme.be - info@attert-tourisme.be - Jules Coibion 063/23 62 88

TENNIS DE TABLE VAL D'ATTERT

Samedi 19 novembre à 20 h & dimanche 20 novembre à 14 h 30 : spectacle familial, « Magie des sciences ». Local du tennis de table (rue Roeltgen 60 à Nothomb). Adultes 7 € - Enfants de moins de 12 ans 4 €, gratuit pour les moins de 6 ans.

xavier.gengler@gmail.com - 0487/46 90 33

MAISON CROIX-ROUGE ATTERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

Lundi 26 de 15 à 20 h & mardi 27 décembre de 16 à 20 h : collecte de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessoy 063/21 65 36

PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Jeudi 24 novembre à 20 h : soirée films nature FINN sélection 2015, salle Robert Schuman

Samedi 26 novembre à 9 h 30 : distribution de plants de haie, parking au-dessus de l'administration communale

Vendredi 16 décembre à 20 h : « Changement climatique et énergie : un défi impossible ? », salle Robert Schuman

Mercredi 25 janvier à 20 h : « Discours de la servitude volontaire », salle Robert Schuman

Dimanche 12 février : chantier nature transfrontalier au Marais de Grendel

Samedi 18 février : projection du film « **Demain** » avec débat, tables rondes et dégustation de produits du terroir.

Les conférences du Parc naturel de la Vallée de l'Attert

L'équipe technique du Parc naturel vous donne rendez-vous une fois par mois, en général durant la dernière semaine, pour écouter, parler, échanger... autour d'un thème.

Ces soirées ont lieu **à la Maison du Parc**, **salle Robert Schuman** (bâtiment de l'administration communale) et sont toujours **gratuites**.

Voici les prochains rendez-vous que nous vous proposons :

Jeudi 24 novembre à 20 heures

Le Festival International Nature Namur (FINN) se délocalise dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert !

Le FINN est le rendez-vous incontournable des passionnés de nature. Une foule d'activités sont proposées à Namur : films amateurs et professionnels, concours photo, sorties nature…

A Attert, c'est la sélection 2015 des films amateurs que nous vous proposons soit une dizaine de films.

C'est l'occasion de voir chez nous ces petits bijoux de courts métrages de 5 min maximum sur les beautés de la nature. A voir absolument !

Notre environnement, immédiat ou lointain, est source de beautés innombrables. Mais si la nature est une merveille à contempler, c'est également une richesse à préserver.

Émerveiller, interpeller, mais aussi éduquer...

Enfants plus qu'admis, recommandés !

Vendredi 16 décembre à 20 heures

Changement climatique et énergie : un défi impossible ? par le Professeur Damien Ernst

Au cours de cette conférence, le Professeur de l'Université de Liège Damien Ernst détaillera les immenses challenges en terme énergétique auxquels notre pays sera confronté dans les années à venir et, notamment, pour rencontrer les objectifs de la COP21. Et tout cela dans un contexte où l'on parle d'arrêter la flotte nucléaire belge.

Il proposera aussi des solutions concrètes pour les relever, comme la construction d'un réseau électrique couvrant la planète entière ou encore la mise en place de micro-réseaux favorisant l'émergence de vraies coopératives énergétiques.

Mercredi 25 janvier 2017 à 20 heures

Discours de la servitude volontaire

Virulente dénonciation de la tyrannie, le *Discours de la servitude volontaire*, écrit en 1549 par Etienne de la Boétie alors âgé de 18 ans, porte un regard neuf sur la relation dominant-dominé, avec cette thèse originale : la puissance du tyran repose essentiellement sur le consentement populaire. Si le peuple refuse cette puissance, le pouvoir s'écroule. « Soyez résolus de ne plus servir et vous voilà libres ! »

Texte d'étonnement philosophique, *Le Discours de la servitude volontaire* est un mode d'emploi pour n'être pas dupe du pouvoir. C'est en comprenant les mécanismes de la tyrannie qu'on parvient à la vaincre.

Ce texte d'Etienne de La Boétie, adapté et interprété par Dominique Rongvaux reste d'une étonnante actualité.

Distribution de plants de haie

Samedi 26 novembre, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert distribuera des arbres et arbustes de haies. Ce ne sont pas moins de 1 000 plants qui seront distribués.

Vous pourrez planter une **haie fleurie et fruitière** : cette haie vous apportera couleurs et parfums au printemps et, en automne, les baies de toutes les couleurs feront le régal des oiseaux.

Vous y trouverez du Cornouiller sanguin, du Groseillier rouge, du Sureau noir, de la Viorne obier, de l'Aubépine à un style, du Noisetier commun, de la Viorne Lantane, du Cornouiller mâle et du cassissier…

Tous les plants distribués seront des espèces indigènes mellifères recommandées par le Service Public de Wallonie (SPW).

La distribution se fera par groupe d'une dizaine de plants différents ce qui est suffisant pour planter 5 m de haie.

NE PAS OUBLIER :

PLANTER UNE HAIE POUR ATTIRER LES OISEAUX, LES INSECTES…

SAMEDI 26 NOVEMBRE À 9 H 30

PARCOURS VITA À ATTERT

Vous recevrez également le dépliant « Les haies du Parc naturel de la Vallée de l'Attert » qui vous donnera des informations sur les différents types de haies, leur rôle et des conseils à la plantation.

La distribution se fera, dans la limite des stocks disponibles, le **samedi 26 novembre à partir de 9 h 30 sur le parking du haut de la maison communale d'Attert**, à proximité du parcours vita.

Sureau noir

Cassis © JP Bazard

Cornouiller mâle

Viorne obier

A noter dans votre agenda pour 2017

Les prochaines conférences, atelier… au Parc naturel de la Vallée de l'Attert

Dimanche 12 février : chantier nature transfrontalier au Marais de Grendel

Samedi 18 février : projection du film « **Demain** » avec débat, tables rondes et dégustation de produits du terroir.

Atelier de tressage d'osier vivant en **mars 2017**

Jeudi 20 avril : conférence gesticulée « Graines de voyous ». A la croisée de la conférence et du théâtre ce spectacle nous emmène à la rencontre des « mauvaises herbes » et interroge avec légèreté et humour nos comportements jardiniers.

Plus d'info dans le prochain Courrier du Parc

En direct de la ferme : Le temps des ensilages

A chaque retour de l'automne, je me souviens de cette maxime, délicatement enluminée, que ma mère avait encadrée et accrochée au-dessus de la porte de la réserve où elle entreposait les fruits, confitures, wecks et autres conserves des produits de son jardin : « Dans l'abondance de l'été, n'oublie pas la disette de l'hiver ».

Aujourd'hui, où l'on trouve de tout en toute saison, plus personne ne se soucie de faire ces réserves hivernales ou alors seulement pour le plaisir du « fait maison » et par goût des produits personnalisés.

Soustraire un surplus d'aliments à la dégradation et le conserver en vue d'une consommation ultérieure, voici bien une préoccupation née à l'aube de l'humanité et toujours d'actualité.

A la ferme comme dans les vieilles maisons, caves, granges, fenils, greniers, saloirs, celliers… autant de lieux tous dédiés à cette mission capitale : conserver de quoi assurer la survie de ses habitants et du cheptel jusqu'au retour du printemps.

Anciennement, pour les besoins du bétail, ces réserves étaient constituées de foin, paille et parfois de betteraves fourragères. Aujourd'hui ce sont les silos d'herbe et de maïs qui assurent l'essentiel de cette fonction.

D'où vient cette technique – pourquoi et comment s'est-elle imposée ?

La conservation des végétaux par ensilage n'a rien de nouveau. Déjà utilisée par les paysans chinois au deuxième siècle av. J.-C., elle fut importée en Europe par Attila et ses hordes mongoles et s'implanta surtout en Allemagne, berceau de la « Sauerkraut », la fameuse choucroute que chacun connaît (encore un des fléaux que nous aura valu cet envahisseur, diront ceux qui n'apprécient pas cette spécialité !).

Mais quel boulot !

Que ce soit pour du chou, de l'herbe ou du maïs, il faut récolter en frais, hacher menu et « ensiler » c'est-à-dire mettre à l'abri de l'air dans un « récipient » hermétique et tout cela très rapidement si l'on veut assurer la réussite de la conservation.

On comprendra aisément qu'au temps de la traction chevaline et du travail manuel, les paysans préféraient « faire les foins » dont la conservation et surtout le stockage étaient bien moins contraignants même si, avec une météo capricieuse, les pluies et/ou l'humidité résiduelle du foin peuvent provoquer d'énormes pertes en valeur nutritive ou, pire encore, rendre l'aliment toxique et impropre à la consommation.

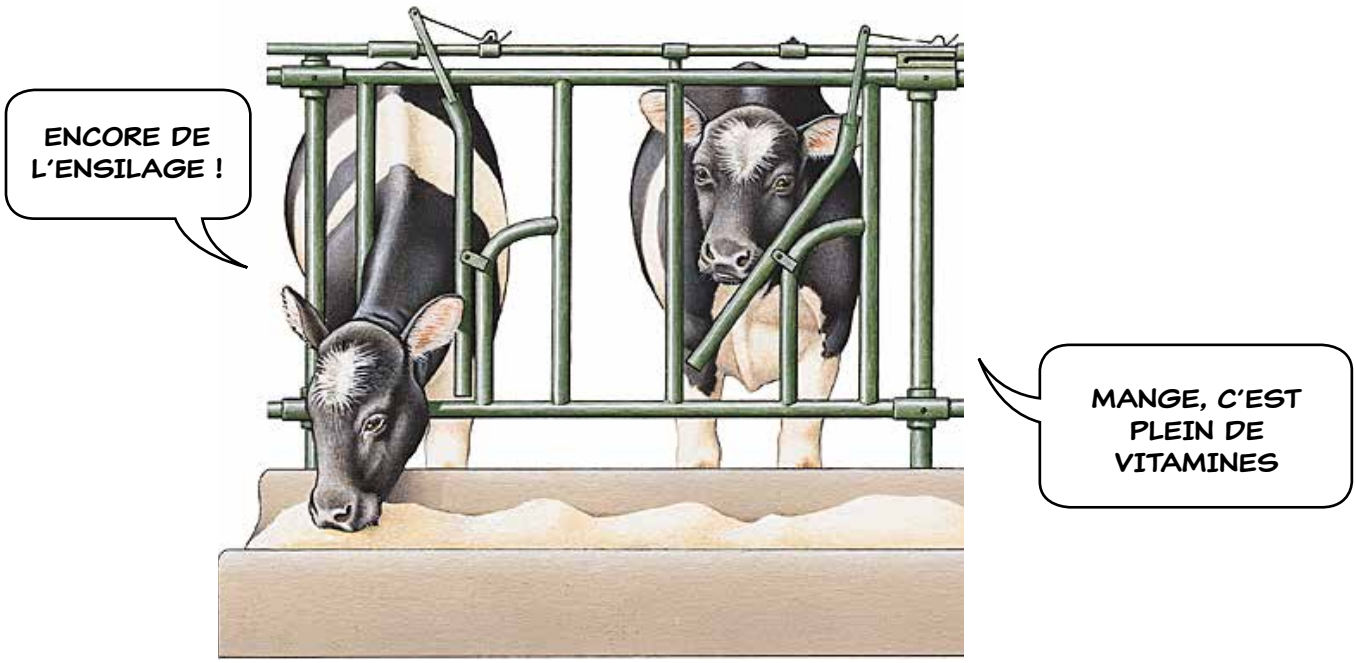

Dessin : Emmanuel Mercier - Archives Larousse

C'est pourquoi dès l'arrivée du tracteur et la puissance de manutention des nouvelles machines, la technique de l'ensilage retrouva rapidement les faveurs des éleveurs bovins. Parallèlement, les scientifiques apportèrent réponses aux nombreux problèmes que cette technique, totalement empirique, rencontrait et définirent les principes de base du bon ensilage. Moins aléatoire, et avec moins de perte de valeur nutritive, l'ensilage est ainsi devenu chez nous la méthode de conservation la plus sûre tout en restant très économique.

Photo : Loagri-Claas - http://loagri-claas.skyrock.com/

Comment ça marche ?

C'est un processus de fermentation naturelle qui assure la réussite de l'ensilage. La fermentation est ce processus biochimique qui permet à certains micro-organismes (levures et bactéries essentiellement) de vivre en absence d'oxygène. On parlera dès lors de levures ou bactéries « anaérobies ». Certaines bactéries ont la faculté de vivre à l'air ou sans air ; c'est « l'anaérobie facultatif ». Ce sont celles qui nous intéressent, car naturellement présentes sur tous les végétaux et placées en condition d'anaérobie, elles vont se développer et se multiplier (alors que toutes les autres meurent) au sein de la masse de fourrage dont elles utilisent le sucre fermentescible.

Rapidement, l'acide organique qu'elles produisent (acide lactique essentiellement) va s'accumuler et assurer ainsi la conservation en réduisant le pH du fourrage à un niveau tel (3,5) que toutes bactéries (y compris anaérobies) seront inhibées.

Trois conditions impératives donc pour réussir un ensilage :

- Présence des bactéries lactiques en quantité suffisante dans le fourrage (ce qui est presque toujours le cas)
- Absence quasi totale d'air dans la masse et donc tassement du fourrage et parfaite étanchéité de la couverture plastique
- Présence en quantité suffisante de sucres fermentescibles ; ce qui implique la récolte du fourrage au bon stade, lorsque la teneur en sucres est maximale (sinon au besoin on peut en rajouter) et son hachage pour un bon contact avec les bactéries

Paul Depauw

www.comicearlon.be

Avec le soutien de

Wallonie

Une station d'épuration flambant neuve à Thiaumont

Une inauguration officielle

Ce 16 septembre, les représentants des communes d'Attert et d'Arlon, de la SPGE, du ministre Carlo Di Antonio et de l'AIVE ont inauguré la nouvelle station d'épuration de Thiaumont, en présence des 5e et 6e primaires de l'école communale de Thiaumont.

Cette station, d'une capacité de 1500 équivalent-habitants épure désormais les eaux usées des villages de Thiaumont, Lottert, Tattert et la route de Neufchâteau à Heinsch, ce qui va contribuer à améliorer la qualité de l'eau de la Semois.

La construction de la station d'épuration a nécessité un investissement de près de 1 365 000 € htva.

Des portes ouvertes au public

Le 18 septembre, le grand public a eu l'opportunité de visiter la station et de comprendre, par la même occasion, les enjeux de la gestion des eaux usées.

Vos eaux usées sont (ou seront-elles) traitées par la nouvelle station ?

Si vous habitez à Thiaumont, Lottert ou Tattert, vos eaux sont ou seront[1] traitées par la station de Thiaumont.

Quelles sont alors vos obligations ?

1. **S'il y a un égout dans votre rue :**

- **Vous devez y raccorder votre habitation** (si ce n'est pas encore fait). C'est une imposition du Code de l'Eau. Ce raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable du Collège communal.
- **Essayez d'évacuer vos eaux claires** (eaux pluviales et eaux de drainage) **séparément**. Trouvez une alternative à l'égout : ruisseau, fossé… Il faut éviter de diluer les eaux usées et, en cas de fortes pluies, de surcharger les égouts.

→ **Si vos eaux usées arrivent d'ores et déjà[1] à la station d'épuration**, vous pouvez déconnecter votre fosse septique !

La station d'épuration est conçue pour traiter des eaux usées brutes. Votre fosse septique est donc devenue inutile, voire gênante pour la station.

En la mettant hors service vous éviterez également des frais de vidange !

2. **S'il n'y a pas encore d'égout dans votre rue :** Vous devrez raccorder votre habitation à l'égout lorsqu'il sera posé. Pensez à conserver votre mode d'évacuation actuel pour les eaux claires (eaux pluviales et eaux de drainage) pour éviter de les déverser à l'égout.

[1] Pour savoir si votre rue est déjà égouttée, contactez l'Administration communale d'Attert

Pour en savoir plus ?

À propos de vos obligations : www.aive.be, Eau, Quel est mon régime d'assainissement et quelles sont mes obligations ?

Un conseiller en environnement AIVE est également à votre disposition au 063 23 18 11.

À propos des modalités pratiques de raccordement à l'égout et la déconnection des fosses septiques : contactez l'Administration communale d'Attert.

Avec le soutien de Wallonie

Une station d'épuration ne digère pas tout !

Les lingettes, huiles, graisses de friteuse, solvants, restes de peinture ou d'hydrocarbures… nuisent au bon fonctionnement de la station d'épuration.

Au final, les eaux sont moins bien épurées et peuvent encore contenir ces polluants lors du rejet à la rivière !

Les égouts ne sont pas des poubelles

Votre parc à conteneurs est équipé pour recevoir ces déchets. De cette manière, vous êtes certain que vos produits seront correctement traités, dans les filières appropriées et dans le plus grand respect de l'environnement !

Si vous êtes curieux de savoir que faire et ne pas faire avec vos eaux usées, consultez « Le petit livre des toilettes » !

>>> www.aive.be, Eau, Préserver l'eau

Au sommaire : Où vont les eaux usées ?, Jeter des déchets dans les toilettes, dans l'évier ou l'avaloir ?, Lingettes & compagnie, Produits toxiques, Aux utilisateurs de ce lieu, Restes de nourriture et épluchures, Huiles et graisses de friture, Huiles « moteur », Médicaments, Eaux claires, Fiche recette : votre détartrant WC

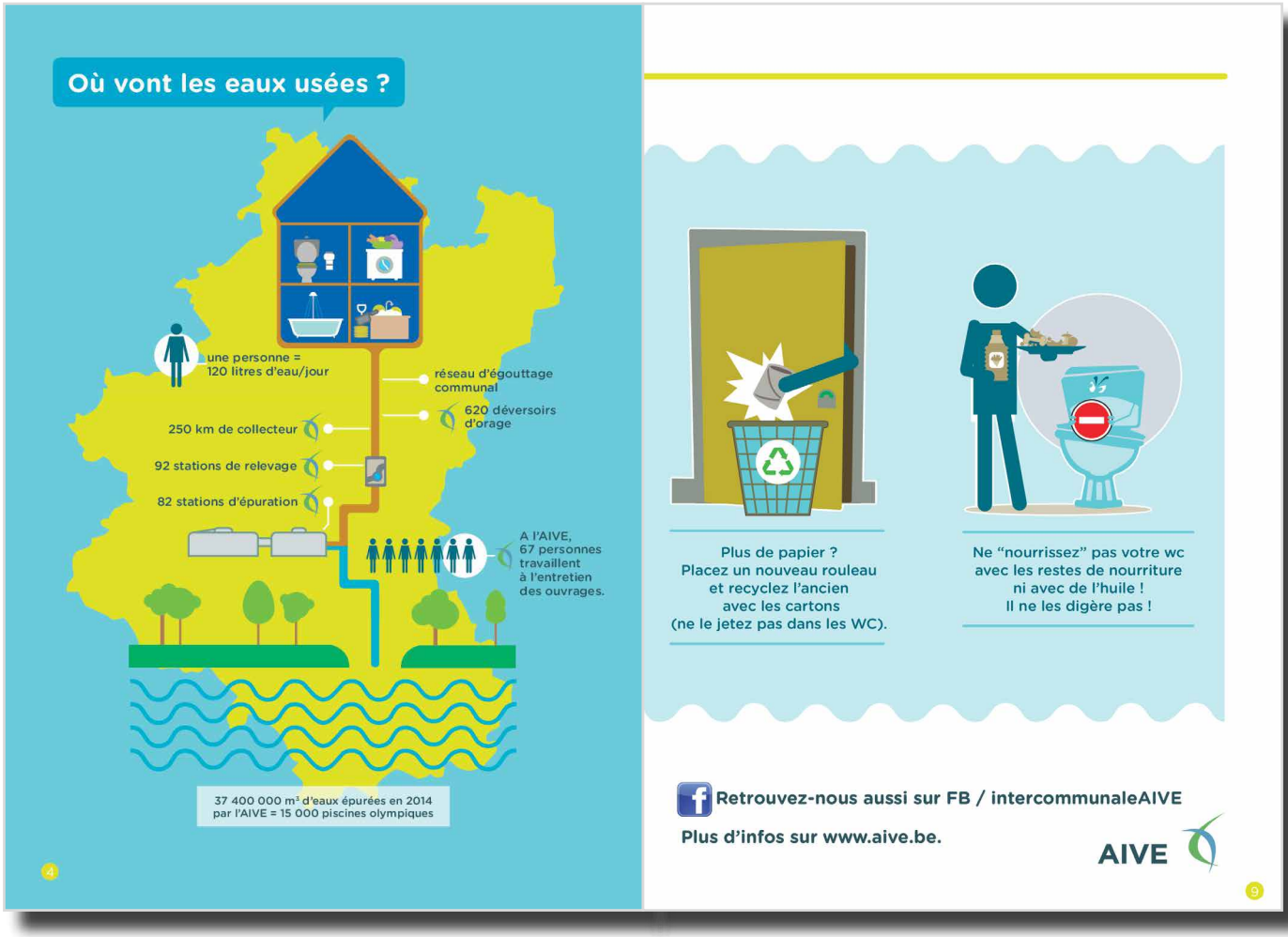

Observatoire du paysage

Au printemps passé, Elodie Saur a réalisé en partie son travail de fin d'études au Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Son sujet portait sur la conception d'un observatoire du paysage dans la commune d'Attert par l'intermédiaire d'une journée de terrain.

Habitante d'Attert et fille d'agriculteur, elle a été interpellée par le thème « habiter en milieu rural » et voulait, dans le cadre de sa formation à l'Ecole Normale catholique du Brabant Wallon, sensibiliser les jeunes à l'évolution de nos campagnes.

Elle a réalisé un outil ludique et didactique qui a été testé sur le terrain avec des classes de première secondaire.

Des fiches scientifiques ont également été réalisées afin de préparer la journée de terrain. Les sujets abordés sont des pistes pour comprendre l'évolution du milieu rural comme par exemple l'histoire de la province de Luxembourg, la révolution industrielle, l'évolution démographique, les différents types de fermes, la crise du blé…

Trois carnets de terrain ont été réalisés pour les villages de Post, Attert et Nobressart.

Et c'est ainsi que par une belle journée ensoleillée du mois de mars, 60 élèves ont débarqué dans le village de Post pour un jeu de piste particulier. Ils ont suivi le témoignage fictif d'un ancien habitant d'Attert qui les menait à retrouver l'ensemble des lieux qui ont rythmé son quotidien auparavant. Les élèves ont pu ainsi prendre conscience des changements effectués au fil du temps dans le milieu rural : la transformation des fermes en habitat individuel, la disparition des commerces de proximité, mais aussi les matériaux utilisés pour la construction des maisons et leur implantation qui ne doit rien au hasard ! Ils ont également appris à lire les façades et retrouver l'ancienne fonction des maisons visitées.

Un beau travail qui trouvera des prolongements pour des animations au Parc naturel !

Journée de terrain – Post – Poste 8

Témoignage - Il s'agit de la maison de :
.....

2015

Début du XXe siècle

Observe attentivement ces photos prises au même endroit à quelques décennies d'intervalles. Quelles grandes différences peux-tu identifier? Trouves-en au moins deux.

.....
.....
.....
.....

L'apparition d'une deuxième étable au-delà de la grange, en remplacement sans doute d'une bergerie est une conséquence de la crise du blé de 1880. Les agriculteurs qui arrivent à traverser cette crise se spécialisent dans l'élevage de vaches. Le transport sur de plus longues distances des produits issus de l'élevage vers les marchés urbains est permis par la pasteurisation et les progrès de la conservation des denrées alimentaires..

En quelle année a été construit le bâti ci-dessus?

.....

Comment appelle-t-on ce type de ferme?

- □ Un ferme en U
- □ Une ferme pluricellulaire
- □ Une ferme de manouvrier
- □ Une ferme tricellulaire

Schématisation de la ferme